




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-445**

Séance publique du

23 septembre 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Vice-Président de la
Métropole Aix-Marseille-Provence Président du
Conseil de Territoire du Pays d'aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160923- lmc196953-DE-1-1
Date de signature : 27/09/2016
Date de réception : mardi 27 septembre 2016
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</p> <p>- ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : AUTORISATION D'ADHESION A L'ASSOCIATION "ORCHESTRE A L'ECOLE"

Le 23 septembre 2016 à 10h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 16/09/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Patricia BORRICAND à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Danièle BRUNET à Mme Arlette OLLIVIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Odile BONTHOUX, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Madame Dominique AUGÉY.

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Maryse JOISSAINS MASINI donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Conservatoire Darius Milhaud

Nomenclature : 8.9
Culture

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 23 SEPTEMBRE 2016

RAPPORTEUR : Madame Maryse JOISSAINS MASINI
CO-RAPPORTEUR(S) : Mme DEVESA Brigitte

Politique Publique : 07-DEVELOPPEMENT CULTUREL ET ARTISTIQUE

OBJET : AUTORISATION D'ADHESION A L'ASSOCIATION "ORCHESTRE A L'ECOLE"-
Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'« **Association Orchestre à l'école** » a pour objet le développement de la pratique de la musique au sein des établissements scolaires, notamment à travers toutes actions permettant la création, le financement, le développement et la diffusion des « Orchestres à l'école ». A la rentrée 2015, l'Association Orchestre à l'école comptabilisait 1140 orchestres, sur 846 communes, dans 90 départements répartie dans 15 régions, avec plus de 30 000 enfants musiciens. Chaque année une centaine de nouveaux projets voient le jour.

En date du 2 mai 2016 (DL.2016-190) la Ville d'Aix-en-Provence, Conservatoire Darius-Milhaud et les clubs Rotary d'Aix en Provence, Aix Sainte-Victoire, Aix Trévaresse-Durance, Aix Cézanne et Aix Mazarin, ont contracté une convention de partenariat, dite « convention cadre », afin de mettre en place, pour trois ans, un orchestre à l'Ecole Henri Wallon, située dans le quartier de Jas de Bouffan, classé « REP » dans la Ville d'Aix en Provence.

La mise en œuvre de cette action, notamment pour l'aide au financement de l'acquisition des instruments mis à disposition des élèves, nécessite l'adhésion annuelle en tant que membre actif à l'**Association Orchestre à l'école** de la Ville d'Aix-en-Provence par le biais de son Conservatoire, pour la durée de cette convention (Bulletin d'adhésion en pièce jointe).

C'est pourquoi, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **AUTORISER** l'adhésion de la Ville d'Aix-en-Provence à cette association
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer le bulletin d'adhésion
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier Principal d'Aix Municipale à faire dépense des

sommes correspondantes.

Présents et représentés	: 55
Présents	: 50
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 55
Pour	: 55
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

ASSOCIATION ORCHESTRE À L'ÉCOLE

BULLETIN D'ADHÉSION ANNÉE 2016

Coordonnées personne morale :

Nom structure :

Numéro SIRET/SIREN :

Représentée ou coordonnée par :

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Adresse email :

Adresse :

Code postal :

Votre cotisation:

- Membre sympathisant 50 €
 Membre actif 100 €
 Membre bienfaiteur à partir de 750 €
 Autre somme :

Mode de règlement :

- Chèque (à l'ordre de l'association OAE)
 Virement
 Mandat administratif

Je souhaite recevoir une facture : Oui Non

Projet d'orchestre à l'école en cours :

J'adhère à l'association Orchestre à l'École et m'engage à régler le montant coché ci-dessus dans les plus brefs délais, la cotisation est valable pour l'année scolaire en cours.

J'atteste avoir lu les statuts et le règlement intérieur de l'association Orchestre à l'École et les accepter sans condition ni réserve.

Fait à

le

Signature



ASSOCIATION ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Association Loi 1901
SIRET : 508 980 992 00038
SIREN : 508 980 992
APE : 9499Z

Siège social :
36 rue Dunois
75013 PARIS
Tél : 01 53 60 36 99

Contact :
Marianne BLAYAU
Déléguée générale
www.orchestre-ecole.com
asso@orchestre-ecole.com

Coordonnées bancaires de l'association :
Orchestre à l'école
BNP PARIBAS – Menilmontant
Code banque : 30004
Code agence : 00805
N°compte : 00010154036
Clé RIB : 70
BIC : BNPAFRPPBU
IBAN : FR76 3000 4008 0500 0101 5403 670

